

Algérie

Les armes de la politique ou la politique des armes

Bernard Ravenel

L'adoption à Rome par l'opposition algérienne d'une plate-forme commune comme base de négociation avec le pouvoir pour la formation d'un gouvernement de transition préparant de nouvelles élections, constitue un fait capital dans cette interminable phase dramatique que traverse le peuple algérien depuis trois ans.

Le texte de Rome ¹ ne constitue pas — ne pouvait constituer — un projet de société. La nécessité de tenir ensemble des inspirations très différentes — islamiste, arabo-nationaliste et berbéro-démocrate — ne pouvait déboucher que sur un dénominateur commun minimum. Celui-ci porte sur les conditions politiques d'un "processus graduel et négocié" de rétablissement de la paix et de la démocratie sur la base de la légitimité populaire, exprimée par des élections libres. Processus dont les modalités pratiques seraient, dit le texte, déterminées par "les deux parties en conflit", dans le cadre d'un "contrat national". Les partis signataires conservent leur autonomie de décision et, comme l'a souligné Aït Ahmed, leur liberté d'action pour soutenir leur propre projet de société.

Un texte de grande portée politique

La presse écrite française a plutôt bien présenté les grandes lignes du texte qui fixe d'abord le cadre principal de la négociation: rejet de la violence, référence à la Déclaration universelle des droits de la personne

N° 14 Printemps 1995

humaine, respect de l'alternance politique et de la légitimité populaire, garantie des libertés fondamentales individuelles et collectives quels que soient "la race, le sexe, la confession, la langue", reconnaissance à côté de l'islam et de l'arabité, de l'amazighité (culture berbère) comme élément constitutif de la personnalité algérienne. Ensuite viennent les mesures immédiates qui doivent rendre possible la négociation: libération des responsables du FIS, rétablissement des libertés pour tous les partis, arrêt de la torture et des violences. Une conférence nationale représentative de toutes les forces politiques — y compris le pouvoir, c'est-à-dire l'armée — devra organiser une période de transition aboutissant à des élections libres avec toutes les "garanties mutuelles" nécessaires.

Personne ne peut nier la portée politique de ce document qui doit beaucoup à l'action persévérante du FFS d'Aït Ahmed, mais aussi de la Ligue des droits de l'homme d'Ali Yahia.

Dans l'immédiat cette démarche politique marque une défaite profonde du pouvoir algérien en place dans la mesure où désormais celui-ci, soumis à des tensions contradictoires, a perdu l'initiative du "dialogue" et se trouve ainsi contraint soit à l'accepter dans une position défensive, soit à le refuser au risque de s'isoler encore plus.

Quel que soit l'avenir immédiat de ce document, on peut considérer qu'il fera date dans l'histoire de l'Algérie et du Maghreb. Il est à la fois produit et facteur d'un processus de clarification et de différenciation politique et idéologique actuellement en oeuvre à l'intérieur de *toutes* les composantes algériennes et il contribuera certainement à un éclaircissement des enjeux. Il peut faire de l'Algérie le premier pays arabe à inaugurer une véritable démocratie.

Les origines intérieures du processus

Certes cette "offre de paix" n'a pas encore provoqué la dynamique de paix espérée — ou crainte? — Pour saboter l'accord, la violence terroriste — celle de l'Etat et celle des groupes islamistes — s'est déchaînée pendant le mois du Ramadan (commencé le 1er février) avec comme point de départ l'explosion d'une voiture piégée devant le commissariat central d'Alger et comme point culminant la répression d'une mutinerie dans une prison à Alger qui aurait fait au moins cent morts.

Sur le plan politique le gouvernement algérien après avoir affirmé que la Conférence de Rome était "un non-événement" rejetant "en bloc et en détail" la plate-forme proposée, a décidé d'annoncer la tenue pour 1995 d'une élection présidentielle.

Ainsi l'initiative serait retournée dans les mains du pouvoir prouvant que tous les chemins de la paix ne mènent pas à Rome.

Tels sont en substance, deux mois après l'appel de Rome, les éléments qui ressortent. En réalité, derrière ces événements "visibles" se cache une évolution beaucoup plus complexe qu'il nous fait essayer de restituer.

L'opposition algérienne a considéré la réunion de Rome comme un pis aller: la fermeture du champ politique en Algérie était telle qu'il fallait à

travers les vieilles figures historiques du mouvement national algérien (Ben Bella, Aït Ahmed, A. Mehri) qui peuvent encore parler publiquement sans courir trop de risques marquer un acte politique fort en établissant un vrai dialogue avec le FIS pour envisager les conditions d'une "transition démocratique" en Algérie. Il faut rappeler qu'en janvier 1992, après le coup d'Etat, l'armée s'était engagée à revenir dans un délai maximum de deux ans à un processus électoral démocratique. Cet engagement n'a pas été tenu.

En réalité il s'agissait de vérifier, trois années après l'interruption du processus électoral, si la position "légaliste" qu'avait exprimée à travers Abdelkader Hachani l'exécutif du FIS à l'issue de la conférence de Batna en juillet 1991, restait toujours la position officielle de la majorité de l'organisation islamiste.

Cette position qui acceptait d'entrer dans le processus électoral pour obtenir à partir du suffrage universel la légitimité pour gouverner le pays s'opposait alors aux courants activistes qui, autour d'Ali Belhadj, estimaient que les élections étaient une farce et qu'il valait mieux s'emparer du pouvoir par la force.²

C'est cet exécutif qui a participé aux élections multipartites de décembre 1991 avant l'annulation du deuxième tour.

Après l'arrêt du processus électoral, le FIS dirigé par Hachani n'avait lancé aucun mot d'ordre de résistance armée alors que les mosquées étaient attaquées par la police et l'armée. Cependant, les courants les plus radicaux se lancent dans la lutte armée et le terrorisme. "Je les comprends mais je ne les approuve pas", telle fut en substance la "réponse" de Hachani, bientôt arrêté sous un prétexte futile.

L'essentiel des dirigeants du FIS sont soit en prison soit en fuite. La neutralisation du FIS et de sa direction "légaliste" créait les conditions d'une autonomisation et d'une radicalisation incontrôlées des groupes armés islamistes qui désormais obéissent davantage à des considérations qui relèvent du règlement de compte violent qu'à une quelconque logique politique. Le centre de gravité du mouvement islamiste est déplacé en faveur des radicaux. La confrontation entre la mouvance islamiste et le pouvoir était devenue inévitable. Depuis lors Hachani refuse de s'exprimer tant qu'il sera en prison. Il n'a d'ailleurs rien déclaré sur la réunion de Rome elle-même.

Le pouvoir militaire, lui, après avoir annulé les élections, espère réprimer assez aisément le terrorisme et du même coup "neutraliser" l'ensemble de la mouvance islamiste. Le Haut Comité d'Etat lance l'idée d'un dialogue pour gagner du temps. Mais à l'automne 1993, la situation sur le terrain a plutôt empiré et les militaires veulent prendre en main plus directement le "dialogue". La stratégie est claire; elle vise à constituer un gouvernement pluraliste intégrant des islamistes *mais qui agirait dans le cadre d'une délégation de pouvoir des militaires*. En fait les délégations des partis s'aperçoivent vite que les décisions étaient prises avant les rencontres censées matérialiser le "dialogue". En dernière analyse *l'armée refusait l'alternance* qui constitue le premier enjeu d'un système démocratique.

En même temps une transition démocratique ne pouvait être envisagée

que si les islamistes du FIS qui risquent de faire partie d'une future majorité donnent des garanties claires de non liquidation des vaincus. Ce qu'ils n'avaient pas fait en 1991, et qui avait légitimé inquiétudes et peurs, non seulement dans la hiérarchie militaire mais aussi dans certains secteurs de la société civile. En effet les islamistes ont la même conception du pouvoir que l'armée: le pouvoir tire sa source dans la force — même légitimée par le vote — et il s'agit seulement de remplacer l'actuel système militaire au pouvoir par un autre système politico-militaire où le pouvoir sera exercé, en dernière instance, par celui qui détient la force armée. Entre vainqueurs et vaincus, il n'y a pas le "contrat" qui doit caractériser la modernité politique.

Trois conditions posées aux islamistes

Ainsi trois conditions sont posées aux islamistes dans la perspective d'une transition en Algérie:

1) La confirmation de l'acceptation d'une démarche légaliste qui suppose la participation électorale démocratique, transparente, dans un cadre multipartite.

2) La reconnaissance, en même temps, de l'alternance comme principe constitutif de la future démocratie algérienne.

3) Les garanties mutuelles que peuvent s'assurer réciproquement les protagonistes du conflit dans le cadre d'un processus politique pacifique.

Ces trois conditions ne peuvent être discutées, négociées que librement par l'ensemble des partenaires, ce qui suppose la liberté de fonctionnement de la direction du FIS. Or c'est précisément ce à quoi le président Zéroual n'a pu se résoudre. Il a bien décidé le transfert en résidence surveillée de deux dirigeants historiques du FIS: Abassi Madani et Ali Belhadj mais ceux-ci refusent de prendre le moindre engagement tant qu'il n'y aura pas eu une réunion libre de l'exécutif du FIS issu de la conférence de Batna.

C'est pour contourner ce blocage politique en Algérie qu'a eu lieu la réunion de Rome avec les résultats que l'on sait et où Rabah Kebir, chef de la commission politique à l'exécutif du FIS, issu de la conférence de Batna a — même s'il n'a pu se déplacer d'Allemagne — engagé la direction de son mouvement. Mais il faut aussi prendre en compte que les structures représentatives du FIS mais aussi du FLN — n'ont pas été consultées pour donner ou confirmer un mandat de gestion de la transition en Algérie. Par contre l'exécutif du FIS a approuvé à Alger l'accord de Rome et a voulu porter au président Zéroual la teneur de ses décisions mais on a refusé de le recevoir.

La réponse graduée du pouvoir

Au-delà du discours officiel la réponse du pouvoir à l'accord de Rome a été graduée.

D'abord le président a reçu Hamrouche le chef de file du courant

réformateur du FLN, qui lui a précisé que le retour à la paix supposait au préalable la sortie de prison de la "direction légitime" du FIS et qu'ensuite il pourrait y avoir une discussion publique sur la suite à donner — ou non — aux accords de Rome.

Après, on apprend qu'Abassi Madani et Ali Belhadj avaient été ramenés en prison, ce qui laissait prévoir un net durcissement des autorités vis à vis de l'ex FIS: on veut en même temps empêcher les dirigeants légalistes du FIS d'agir sur leur base et montrer ainsi qu'il n'y a plus que des extrémistes.

Enfin, c'est la violente répression d'une mutinerie à la prison de Serkadji (ex-Barberousse) à Alger qui fait une centaine de morts. Or cette prison regroupait environ 200 islamistes dont Hachani et d'autres membres de l'appareil du FIS légaliste, qui n'ont d'ailleurs pas participé à la mutinerie, mais dont la plupart ont été tués. Sur le sort de Hachani lui-même, on a simplement communiqué à son avocat Ali Yahia qu'il était vivant sans qu'on puisse le vérifier.³ Il est à noter enfin que l'on ne sait pas qui a donné l'ordre de la répression sanglante. Le pouvoir ne semble pas homogène et on peut imaginer qu'un clan de la Sécurité militaire ait imposé cette répression contre l'avis d'un autre.

Pendant ce temps les combattants islamistes radicaux, y compris une fraction de la branche militaire du FIS ont critiqué les "concessions" du FIS à Rome et ce d'autant plus qu'il n'y a pas de réelle ouverture politique en Algérie. En conséquence, ils entendent intensifier les opérations terroristes

Tel est le paysage politique officiel dans lequel le pouvoir a décidé l'organisation d'une élection présidentielle dans quelques mois, en décembre 1995, vient-on d'annoncer.

L'évolution du contexte international et de la position de la France

Trois facteurs contribuent à une évolution très sensible du positionnement international vis à vis de l'Algérie; la position des Etats-Unis et d'un certain nombre de pays européens (Allemagne, Italie..) en faveur d'un dialogue avec les "islamistes modérés", le fait que la conférence de Rome ait eu lieu sous l'égide d'un organisme catholique proche du Vatican montrant ainsi une ouverture du monde catholique à l'égard de l'Islam et même de l'islamisme politique, et enfin l'affaire de l'Airbus d'Air Algérie avec la grave crise de confiance qui en est résultée entre le régime d'Alger et le pouvoir français.

L'impact de l'offre de paix de Rome s'en est trouvé démultiplié.

On connaît la position américaine qui pousse depuis longtemps Alger à "élargir sa base politique": les Etats Unis estiment depuis au moins deux ans que le régime algérien est incapable de redresser la situation et souhaitent en conséquence favoriser l'avènement d'un islamisme

conservateur, proche de l'Arabie Saoudite.⁴

A l'échelle européenne, on semble évoluer dans un sens comparable. Chargé des relations avec les pays de la Méditerranée, M. Marin, commissaire (espagnol) de l'Union Européenne, s'adressant au Parlement européen, a insisté sur la nécessité de négocier pour que l'aile modérée du FIS arrive éventuellement au pouvoir.⁵

C'est dans ce contexte que le Président de la République François Mitterrand évoque, à l'issue d'un dîner avec le Chancelier Kohl, l'idée d'une initiative européenne sur l'Algérie en faisant référence à la plateforme de Rome. Ballon d'essai? manoeuvre de politique intérieure? Quoi qu'il en soit l'idée manifeste une inflexion notable de la France.

Déjà Alain Juppé, le chef de la diplomatie française, avait déclaré le 6 janvier: "Il faut en sortir par un processus démocratique conduisant à des élections, mais à de vraies élections".⁶

Immédiatement après la publication du texte de Rome, le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères déclare qu'il a déjà fait part de son "intérêt" pour la réunion de Rome et que la France a toujours appelé au dialogue entre tous ceux qui récusent ou renoncent à la violence.

Mais c'est surtout la position de François Léotard, ministre de la Défense, connu pour ses positions et fréquentations "éradicatrices" qui, dans un article du Figaro⁷, exprime le plus nettement, le changement profond de l'attitude du pouvoir. Considérant qu'il n'y a pas en Algérie de solution militaire, et que par conséquent il n'y a qu'une solution politique fondée sur la réconciliation nationale et la démocratie, François Léotard affirme son "soutien aux résultats de la réunion de Sant-Egidio" dont le "texte, si imparfait soit-il, constitue le fondement à partir duquel l'Algérie doit lancer le processus de retour à un ordre démocratique sans lequel il ne saurait y avoir de paix civile".

En fait, François Léotard a été amené à exprimer la nouvelle position de la hiérarchie militaire française. Après le coup de l'Airbus détourné, venant après la mort de gendarmes français devant un local de l'ambassade en Algérie, l'armée française n'entend plus risquer la vie de ses soldats en faveur d'un pouvoir discrédité y compris sur le plan militaire. L'armée française a fini par réprouver l'envoi d'hélicoptères anti-guerilla en Algérie et a imposé un coup d'arrêt à leur livraison.

Ainsi l'Europe, et singulièrement la France, sous la pression des événements, mais aussi des Etats Unis, via l'Allemagne, semble vouloir parler d'une seule voix et se résigner à la nécessité d'une "solution politique". C'est un élément supplémentaire dans l'isolement de Charles Pasqua et de son clan franco-algérien.

Les conséquences de cette évolution sur les rapports entre le pouvoir algérien et la communauté financière internationale ne manqueront pas de se faire sentir. Certes il ne faut pas s'attendre à un refus explicite de continuer à apporter un soutien financier, mais les délais pour assurer le versement effectif de l'argent promis auront nettement tendance à se prolonger... Pendant ce temps la population algérienne sera toujours entre deux terreurs.

Or, il est clair que face à la proposition de Rome, l'unique alternative

est représentée par la continuation de la guerre, une guerre qui a déjà causé environ 40 000 morts.

Démocratie et islamisme, partis et citoyens

Mais au-delà des limites "logiques" de ce compromis historique, il faut s'interroger sur les limites de fond. Dans quelle mesure en effet cet accord n'est pas un prélude à une nouvelle répartition-confiscation du pouvoir entre les différentes "élites" politiques algériennes laissant participer les forces jusque là frustrées par la monopolisation du pouvoir par, de fait, la "Sécurité Militaire"?

En effet, si l'accord de Rome constitue bien un préalable indispensable à une issue politique pacifique du drame algérien, s'il tend à éviter les risques d'un duo armée-FIS, la question du rôle de la société algérienne pendant la période de transition — et après — reste ouverte. Comment les différents segments de cette société, à travers l'éventail associatif (et le mouvement des femmes en particulier) qui s'est manifesté en pleine lumière dans les années 1990-1991, participeront à cette nouvelle phase possible?

C'est bien là que se pose la question incontournable des rapports entre démocratie et islamisme politique. Pour l'islamiste algérien, écrit Lahouari Addi ⁸, la démocratie comporte deux éléments: "Le processus électoral qui confortera la légitimité religieuse, et la libération de la société qui implique à terme l'indépendance de la femme et la laïcité".

Or, l'islam politique voudrait séparer ces deux parties en fait inséparables. Telle est la contradiction majeure des sociétés musulmanes actuellement. C'est pourquoi, "une vie politique où le débat contradictoire serait légal, apporterait des clarifications idéologiques et politiques, et contribuerait certainement à élever le niveau de culture politique" ⁹. D'où la nécessité, pour les forces démocratiques signataires de l'accord de Rome, de ramener le FIS et les islamistes en général sur le terrain de la confrontation politique et de la démocratie.

Dans ce contexte, comment la société algérienne en voie de dislocation participera-t-elle à la reconstruction du lien social et à l'élaboration et la mise en oeuvre d'un projet conforme à ses aspirations profondes? Quels rapports s'établiront avec les partis? Quels rapports entre gouvernants et gouvernés?

A des titres divers et selon des itinéraires historiques évidemment distincts, l'histoire du FLN, du FIS et, en partie, du FFS, leur populisme, leurs projets, leurs conceptions et leurs pratiques autoritaires de leur rapport à la société doivent nous enlever toute interprétation angélique. Seule l'intervention directe, citoyenne, est en dernière analyse la garantie d'un processus démocratique durable en Algérie. Comme ailleurs. Mais cela suppose en préalable le retour à la paix civile. C'est ce que propose le texte de Rome et c'est ce que la société algérienne doit imposer en isolant politiquement le terrorisme d'Etat et le terrorisme de groupe.

Aujourd'hui refuser le processus électoral respectant toutes les

conditions du pluralisme signifie condamner toute perspective d'avenir et tout apprentissage démocratique à la société algérienne.

Bernard Ravenel

Notes:

¹ cf. texte intégral en annexe.

² Sur l'historique des événements politiques en Algérie au cours des années 1991-1994, voir en particulier: Abed Charef, *Algérie, le grand dérapage*, Ed de l'Aube, 1994.

³ On vient d'apprendre que Hachani vient d'écrire une lettre du Président Zéroual faisant un bilan de la mutinerie.

⁴ Pour les Etats-Unis, vouloir la maîtrise stratégique de la Méditerranée pour l'accès au Golfe et à Israël, nécessite d'empêcher l'installation en Algérie d'un régime islamiste radical. Ne faisant plus confiance au pouvoir actuel, estimant inévitable l'installation d'un régime islamiste qu'ils souhaitent modéré, c'est-à-dire proche de l'Arabie Saoudite, les Etats-Unis entendent accélérer cette transition pour éviter une radicalisation-déstabilisation de la situation qui ne pourrait profiter qu'aux extrémistes islamistes anti-occidentaux...

⁵ *Le Monde*, 5 février 1995.

⁶ *Le Monde*, 8 janvier 1995.

⁷ *Le Figaro*, 1er février 1995 "Comment aider les Algériens?"

⁸ Lahouari Addi, *L'Algérie et la démocratie. Pouvoir et crise du politique dans l'Algérie contemporaine*, Editions la Découverte, 1994, p. 186.

⁹ idem, p. 139.